

AUTORISATION DE PUBLICATION, D'UTILISATION ET DE REPRÉSENTATION DE PHOTOGRAPHIE ASSENTIMENT DE LA PERSONNE REPRÉSENTÉE

Madame, Monsieur,

En cochant la case **OUI** sur le formulaire d'inscription de la pochette de rentrée, vous autorisez l'école Saint-Louis représentée par M. MOUILLERON, chef d'établissement, conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle, à utiliser les photographies, films et œuvres originales de votre/vos enfant(s), réalisées dans le cadre scolaire, sous la responsabilité de l'équipe éducative, pour les besoins éventuels.

La personne responsable de l'élève représenté autorise que les paramètres de la photographie ou de l'œuvre soient modifiés (modification des couleurs, de la taille, du cadrage, du montage) selon les besoins des supports utilisés.

Par ailleurs, l'établissement s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et se porte garant du traitement des documents utilisés.

L'autorisation de publication est consentie à **titre gratuit** pour l'année 2026-2027.

Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'école Saint Louis de Montfort dans le but de suivre et gérer la scolarité de votre enfant. Elles sont conservées pendant toute la scolarité à l'école et sont destinées au Chef d'établissement. Conformément à la loi «RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Chef d'établissement, Mr Mouilleron.